



## Au Sénégal, l'accaparement des terres est sur le point d'imploser

Par [Collectif pour la Défense du Ndiaël](#)

Mondialisation.ca, 30 juillet 2015

[recommon.org](http://recommon.org)

Région : [Afrique subsaharienne](#)

Thème: [Loi et Justice](#), [Pauvreté et inégalités sociales](#), [Transnationales](#)

Un nouveau rapport, établi par des chercheurs italiens, montre que le projet controversé de Senhuile, au Sénégal, est au bord de l'effondrement. Le projet, initié par des investisseurs italiens et sénégalais il y a quatre ans pour produire des biocarburants, a provoqué une résistance farouche des communautés affectées par le projet qui s'est soldée par six décès.

Les investisseurs affirment avoir obtenu les droits pour 45 000 hectares de terres, alors que la société n'a cultivé qu'une petite partie de cette surface ; pire encore, l'ancien PDG de Senhuile, démis de ses fonctions, contre-attaque l'entreprise en justice pour divers motifs.

Senhuile est (maintenant) synonyme d'accaparement des terres au Sénégal. Le projet est en butte à d'innombrables problèmes depuis qu'il a été mis en place. En 2011, des villageois furieux de la signature d'un accord cédant à l'entreprise 20 000 ha à Fanaye, se sont révoltés.

Deux villageois ont été tués et le projet a ensuite été suspendu et transféré dans un nouvel emplacement, dans le Ndiaël. Là, plusieurs enfants de la région se sont noyés dans les fossés d'irrigation non protégés du projet, tandis que des soupçons de financement illicite ont ébranlé la crédibilité de l'entreprise. Maintenant, un nouveau rapport établi par des chercheurs italiens et publié par Re:Common montre que les opérations de relations publiques de l'entreprise se retournent contre elle et que le projet s'embourbe de plus en plus profondément dans le conflit et les contradictions.

« Depuis trois ans que le Gouvernement lui a octroyé un bail, le projet Senhuile-Senethanol a provoqué, outre des problèmes avec les populations locales, une guerre des actionnaires. L'échange d'accusations entre l'ancien DG Benjamin Dummai et le Tampieri Financial Group jette une ombre inquiétante sur la direction, que ce soit l'actuelle ou l'ancienne. L'entreprise locale, plus intéressée par le pouvoir que par le véritable objectif alimentaire du projet, a déjà recueilli les fruits de tout ça, » a déclaré Lorenzo Bagnolli, un journaliste indépendant de l'Investigative Reporting Project Italie, une organisation italienne de journalistes d'investigation, qui a travaillé sur le rapport..

Quelques résultats clés du rapport :

- L'entreprise a licencié son PDG, Benjamin Dummai, qui a par la suite été emprisonné pour détournement de fonds, mais ce dernier contre-attaque maintenant Senhuile en justice pour 14 infractions, notamment collecte frauduleuse de capitaux et blanchiment d'argent.

- Au cours des dernières semaines, les investisseurs italiens ont clairement fait savoir que leurs propriétés foncières au Sénégal ne se limitent pas aux 20 000 ha qui leur ont été attribués dans la région du Ndiaël. Ils affirment avoir conservé les droits sur les 20 000 ha qui avaient été initialement cédés au projet à Fanaye. Ils affirment également avoir récemment acquis 5 000 ha à Fass Ngom. Pourtant, l'entreprise n'a réussi à cultiver que 1 500 ha au cours de l'année écoulée, ce qui soulève de sérieuses questions sur la raison pour laquelle les autorités lui ont alloué autant de terres. Dans toutes les zones concernées par le projet, ce dernier est farouchement contesté par les agriculteurs et les éleveurs qui ne parviennent plus à gagner leur vie. De nombreuses rumeurs circulent sur l'éventuelle reprise du projet par une grande société américaine ou ouest-africaine.

- Tampieri a passé la dernière année à investir massivement dans un travail de relations publiques pour gagner la confiance et l'estime (des populations) dans les villages qui entourent le site du projet. Cependant, des visites menées dans les communautés font apparaître une contradiction flagrante entre les discours de l'entreprise et ce que vivent les gens sur le terrain et révèlent la vacuité du programme de responsabilité sociale de l'entreprise.

- Les pires conséquences du projet sont des souffrances bien réelles pour la population et la perte de vies humaines. Le mois dernier, un éleveur de 16 ans s'est noyé en essayant de traverser le canal d'irrigation de la société et la famille se prépare à déposer plainte. L'entreprise a également mis à pied des travailleurs et s'oppose aux 37 villages entourant le projet qui lui demandent de plier bagages et rentrer chez elle.

« uelle que soit la position qu'on peut avoir sur le développement ou la gestion des ressources foncières, on ne peut pas continuer à mettre on ne peut pas continuer à mettre en évidence les réalités concrètes du terrain ainsi que les preuves d'irrégularité incessantes de l'entreprise, alors que celle-ci se contente de nier et de cacher les divisions, contradictions et conflits qui existent sur le terrain et dans le projet même. Cela fait 5 ans qu'il y a un conflit ouvert autour de ce projet. Cela ne peut pas continuer comme ça, » a déclaré Davide Cirillo, chercheur du collectif italien WOTS [Walking on the South], qui a beaucoup travaillé avec les communautés sénégalaises.

Ce rapport est lancé collectivement par le Collectif pour la Défense du Ndiaël et Re:Common, en coopération avec GRAIN, Investigative Reporting Project Italy (IRPI), SUNUGAL, et le collectif Walking on the South (WOTS?), des groupes italiens, sénégalais et internationaux qui ont travaillé ensemble pour démontrer que le projet Senhuile est illégitime et nuisible.

Pour plus d'informations :

Luca Manes, Re:Common  
+ 39 335 572 1837  
lmanes@recommon.org

Lorenzo Bagnoli, IRPI  
+39 333 233 3043

lo.bagnoli@gmail.com

A savoir plus

[Sénégal : comment on accapare la terre](#)

[Qui est derrière Senhuile-Senethanol ? – Nov 2013](#)

[Le Directeur Général de Senhuile arrêté pour détournement de fonds présumé – Mai 2014](#)

La source originale de cet article est [recommon.org](#)

Copyright © [Collectif pour la Défense du Ndiaël](#), [recommon.org](#), 2015

---

Articles Par : [Collectif pour la  
Défense du Ndiaël](#)

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)